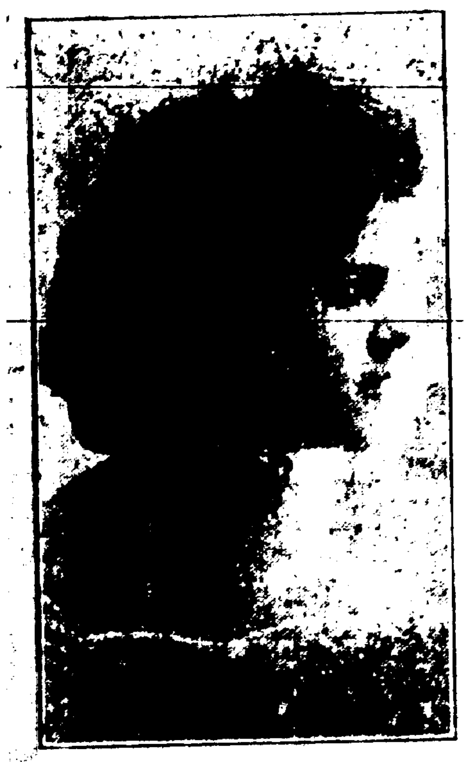

Miss ADA MEADE,
Prima Donna, Winter Garden Opera Co.

FAITS DIVERS.

Orphéon Français.

Les membres de la très populaire et très estimée société de l'Orphéon Français se sont réunis jeudi dernier pour élire le bureau de l'exercice 1908. M. S. Vidalat, le président qui pendant treize années a dirigé la société avec autant de dévouement que de zèle, n'avait pas cru devoir se représenter, et devant cette décision sur laquelle il a été impossible de le faire revenir les membres l'ont nommé à l'unanimité président honoraire.

Le scrutin a donné les résultats suivants:

Président, E. Marsolan; vice-président, B. Delord; secrétaire aux minutes, A. Daste; sous-secrétaire, G. Igau; trésorier, P. Chanet; secrétaire aux finances, T. Escudé; bibliothécaire, J. M. Rouède; sous-bibliothécaire, T. Dutrey; administrateurs, M. Maumus, J. W. Olivier, F. Gouazé, C. Roques, P. Cazebonne, E. O. Ducros, E. Anouilh.

Un comité spécial a été nommé pour préparer un grand concert qui sera donné par l'Orphéon Français au mois d'avril prochain.

Visiteurs de marque.

On annonce que M. Paul M. Morton, ancien secrétaire de la marine, président de la compagnie d'assurances Equitable, arrivera à la Nouvelle-Orléans demain.

M. Morton est accompagné de M. Georges T. Wilson, un des hauts fonctionnaires de la compagnie, M. Léon L. Fisher, auditeur, Dr F. C. Wells, directeur médical, R. P. Lane, gérant.

"Les Machines à Coudre Singer valent mieux que celles de toute autre marque. Ce sont les plus légères, les plus silencieuses et efficaces des machines à coudre et vous savez qu'il en sera toujours ainsi. Quand vous achetez une machine à coudre rappelez-vous toujours que c'est pour la vie et que c'est pourquoi il vous faut une Singer et nulle autre. Nous vendons au comptant et aussi à terme. En vente au 931 rue du Canal".

Mort subite.

Charles F. Otis, âgé de 53 ans et demeurant rue Constance, 4318, est mort subitement hier matin vers dix heures alors qu'il se trouvait dans la rue Chartres, entre les rues Conti et Bienville. Il s'est affaissé soudainement et l'ambulance a été mandée aussitôt, mais il a expiré avant l'arrivée des étudiants en médecine. Son corps a été transporté à la morgue.

Le "Morning World".

Lundi prochain commence la publication du grand quotidien de langue anglaise, le "Morning World", et à cette occasion l'"Abeille", qui est le doyen des journaux de notre vill adresse ses vœux les plus sincères à son nouveau confrère.

J. M. LEVEQUE.

L'apparition du "Morning World" excite le plus vif intérêt, et nul doute qu'il obtienne un grand succès. Sa fondation est due à l'initiative, à l'esprit d'entreprise, à l'énergie de M. Joseph M. Leveque, un journaliste dont le talent, la verve, l'esprit et le jugement ont été très appréciés dans tous les journaux auxquels il a été attaché et dans le "Harlequin", un journal hebdomadaire qu'il édite depuis plusieurs années.

H. RIGHTOR.

Le "Morning World", fondé au capital de $500,000, a pour actionnaires sept cent vingt résidents de la Nouvelle-Orléans, et la compagnie sera dirigée par MM. Joseph M. Leveque, président: Henry Rightor, vice-président: B. H. Menge, trésorier: W. E. Meyers,

Un prompt soulagement d'attaques d'Indigestion, Dyspepsie, Biliosité, Indigestion, Frissons, Refroidissements et Malaria, est assuré si le Bitters est pris immédiatement. Gardez toujours la bouteille à la portée de la main. Nous garantissons sa pureté.

secrétaire: R. H. Downman, Albert Godchaux, W. G. Tebault, Edgar H. Bright, Geo. A. Hassinger, Henry G. Hester, Z. W. Tinder et S. F. Heaslip

La rédaction est composée d'hommes de talent reconnu. Elle comprend MM Joseph M. Leveque, rédacteur en chef, Henry Rightor, Russell Harper, W. R. Sinclair, Carleton F. Pool, R. E. Lee, Fred. J. Hewitt, Jas A. Lee, Mort. M. Burger, et Mlle Marjery Dare.

Hier soir M. Leveque et ses collaborateurs ont fait avec une aimable cordialité les honneurs du journa à de nombreux visiteurs, à chacun desquels un numéro-souvenir a été remis.

Les bureaux sont situés rue du Camp, 210 et 212.

ATHENEE LOUISIANAIS.

CONCOURS DE 1907-1908.

PROGRAMME.

L'Athénée propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours de cette année:

LE GENERAL BEAUREGARD.

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er mars 1908 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur, recevra une médaille d'or, si le comité trouve le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier écolier réglé, avec une marge, et seulement sur le recto et les lignes. Il ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Le comité pourra accorder des mentions honorables s'il le juge convenable.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille, ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire perpétuel,
BUSSIERE ROUEN,
P. O. Box 725, Nouvelle-Orléans

Edition Hebdomadaire de l'"Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

WILKINSON

ET UN BON GOUVERNEMENT.

HON. THEODORE S. WILKINSON
HON. THOS. J. KERNAN
DR. H. DICKSON BRUNS

—PARLERONT AU—

WASHINGTON ARTILLERY HALL,

LUNDI SOIR, 9 DECEMBRE, A 8 HEURES.

Tout le monde est invité. Sièges pour Dames.
7 déc—7 8 9

AU PUBLIC.

Les acheteurs de la ville et de la campagne ayant besoin d'un des articles dont se compose notre stock, feront bien de venir examiner notre assortiment avant de s'adresser ailleurs. Celui-ci comprend des GLACES FRANÇAISES et ALLEMANDES, avec cadres dorés ou cadres en noyer ou ébène, de toutes grandeurs et de tous les genres; de GRAVURES, cadres pour tableaux et portraits; de STORES, corniches, embrasses, albums, étagères, ornements de fantaisie, statues en bisque et bronze, vases, bibelots, accessoires, etc., etc. Nous appelons particulièrement l'attention du public sur la grande variété des articles que nous avons en magasin et sur notre importation de GLACES FRANÇAISES pour cheminées et pour panneaux. Nous sommes les seuls qui possèdent un véritable entrepôt de glaces à la Nouvelle-Orléans Notre établissement est le plus vaste qui existe dans le Sud et est l'égal de n'importe quel autre aux Etats-Unis. Nous pouvons donc vendre à meilleur marché qu'aucune autre maison de la ville faisant le même genre d'affaires et prétendant s'y connaître. Il n'en existe pas d'ailleurs qui en fasse une spécialité comme nous. Nous espérons que les acheteurs feront leur profit de ce que nous venons d'exposer.

Oscar Uter, Gérant. L. UTER HEIRS.
Nos 233 et 235 RUE ROYALE.
déc—1 m

"Prenez l'habitude d'économiser, elle est bonne."

Commencez aujourd'hui à cultiver l'habitude de mettre de côté et voyez combien grossissent dans une année les sommes qui sont placées dans une banque d'épargne.

Vous pouvez obtenir 3 1/2 0/0 d'intérêt composé semi-annuellement, sur vos épargnes, faibles ou considérables, de

LA GERMAN-AMERICAN SAVINGS BANK & TRUST CO.,
622 RUE DU CANAL.
La Banque d'Epargne de la rue du Canal.
18 juin—6m—mar jeu dim

Succession de Ben Weiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 83,976—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par W. O. Hart, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier—Diebolspiet, Hart & Davey, avocats.
4 déc—4 11 16

REMERCIEMENTS.

Nous désirons remercier du fond du cœur nos amis de la bonté et de la sympathie qu'ils nous ont témoignées à l'occasion de la mort de notre mère Mme FRANCINGUES ainsi nos nombreux amis de leurs envois de fleurs. Que tous reçoivent l'expression de la reconnaissance profonde de ses enfants.
8 déc—1f

DECES.

TARRANT—Décédé vendredi, 6 décembre à 11:40 heures P. M. âgé de 26 ans, MATHIEU TARRANT, fils d'Antonio Tarrant et de Jeanne Cazentre, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que les officiers et membres de la Société Française, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles, qui auront lieu aujourd'hui, dimanche, 8 décembre, à 3:30 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 3444 rue Laurel, coin Delachaise.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans. — Décédé le 6 décembre, à 11:40 heures P. M., à l'âge de 26 ans, le Sociétaire MATHIEU TARRANT, natif de la Nouvelle Orléans. Messieurs les membres de la Société et particulièrement ceux de la catégorie du mois de décembre, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche le 8 décembre 1907, à 3:30 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 3444 rue Laurel, près Delachaise.

Le Président,
J. M. VERGNOLLE.
Le Secrétaire, A. LE FRANÇOIS.
8 déc—1f

PONS—Décédée vendredi, 6 décembre à 6:10 heures a. m., Vve PEDRO PONS, née Madeleine Gilbert, âgée de 79 ans, native de Mahon, Espagne, et résidant en cette ville depuis 70 ans. Les parents, amis et connaissances de la famille, ainsi que ceux de son gendre Xavier Faucon, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui dimanche, 8 décembre 1907, à 10 heures a. m., de la dernière résidence de la défunte, No 2007 rue N. Remparts.

Les journaux de Nashville, Tenn., sont priés de reproduire.

Enterrement au Cimetière St Louis No 2.

FRANCINGUES — Décédée, mardi 3 décembre, à 5 heures p. m., âgée de 62 ans, Mme Vve FRANÇOIS FRANCINGUES, née Ursule Saloy, native de France.

AVEILHE—Décédé mercredi, 4 décembre 1907, à 8:45 heures A. m., âgé de 63 ans, Rév. E. AVEILHÉ, natif de France, et pasteur de l'église St Maurice depuis dix-huit ans.

ABADIE—Décédé jeudi, 5 décembre 1907, à 11:30 h. A. M., PETER ABADIE plus jeune fils de veuve P. Abadie, âgé de 22 ans, 8 mois, natif de la Nouvelle Orléans.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

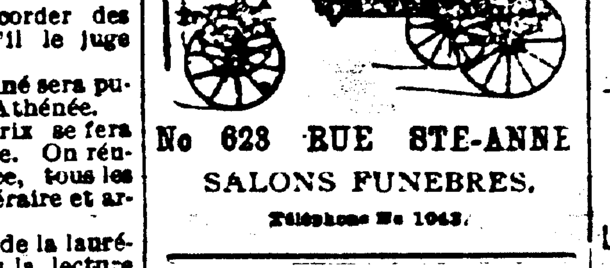

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY Président et Gérant. EMILE ADER. Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,
Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs
1108-1112 Rue Nd Remparts
PHONES {HEMLOCK.......... 408 / HEMLOCK.......... 1004 W.

Branche No 817 rue Toulouse.
Vis-à-vis l'Opéra Française.
BERTRAND ADER, Gérant.
Téléphone Hemlock 686.

Salon et Etablissement de Pompes Funèbres
Phones Hemlock 386 et Hemlock 1072 L.

GEO. J. MOTHE,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
518--520 AVENUE N. REMPARTS.

Voitures, Runabouts, Traps et Chevaux de Selle à louer pour toutes les occasions, Chevaux pris en pension à la journée, la semaine ou au mois.

Préparatifs de funérailles promptement faits le jour ou la nuit.
4 août—1f

TELEPHONE 282
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS,
Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits à des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

Excursions du Dimanche à Bon Marché
Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad.

Les trains partent d'Alger à 8 heures a. m. arrivent à 7:35 heures p. m. Billets pour aller et le retour 50 sous, 75 sous et $1.
J. S. LANDRY, Surintendant.
17 sept

PETITES ANNONCES

Secrétaire Royal Louis XVIII, 1814 ...es Israélites modernes ou Aventures des deux frères Daroca, par Joshua Rasohao, 1812. S'adresser R. Picayune Office.
8 déc—1f

Demande—Une cuisinière blanche, 1406 Orléans. Bons appointements.
8 déc—1f

Appel à la Charité.

Un Français du nom d'Eugène Bruder, à la suite d'un accident de chemin de fer, a perdu un pied et se trouve ainsi dans l'absolue impossibilité de travailler. Pour une somme relativement infime, vingt-cinq dollars, il pourrait se faire faire un pied artificiel, dit-il, qui lui permettrait de se mouvoir librement et de remplir quelque emploi lui assurant une honorable indépendance.

Il fait donc ici appel à la charité de tous ceux qui ont le cœur ouvert aux sentiments généreux, qui ne restent pas indifférents à une infortune digne de sympathie, digne d'être secourue.

M. Bruder est au "Convalescent Home", 2804 Avenue Carrollton, où ceux qui répondront à son appel pourront lui faire parvenir leurs secours.

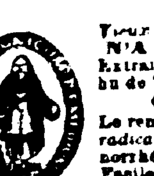

Vieux Remède. Nouvelle Formule
N'A JAMAIS FAILLI.
Extrait de Cubèbe et de Copahu de Tarrant en
CAPSULES.
Le remède sans goût prompt et radical de la gonorrhée, la blennorrhée et les flueurs blanches. Facile à prendre, aisé à porter. Employé avec succès pendant cinquante ans. Prix $1, chez Chas. G. Peters, rues Baronne et Poydras; à l'American Drug Store, 1024 rue du Canal, ou par la poste de la Tarrant Co., 44 rue Hudson, New York.
13 nov—1an—dim mar jeu

POITRINE IDEALE
Développement et Fermeté du Buste en deux mois par les
PILULES ORIENTALES
seul moyen pour la femme d'acquérir ou de recouvrer une poitrine opulente et ferme. Méthode absolument sans danger, approuvée par les célébrités médicales.

Flacon avec notice $1.75 Discrétion absolue.
J. RATIE, pharmacien, 5, passage Verdeau, Paris.
NOUVELLE-ORLEANS:
Pharmacie J. L. LYONS & Co.

AVIS DE BANQUE.

Nouvelle Orléans, Lne. 5 décembre 1907.

BUREAU DE LA PEOPLE'S SAVINGS TRUST & BANKING CO., coin des rues Decatur et Iberville—Conformément à l'article 10 de sa charte, une réunion des actionnaires de la People's Savings, Trust & Banking Co., de la Nouvelle Orléans, aura lieu à leur maison de banque, LUNDI, le 16 décembre 1907, entre 11 heures a. m. et 2 heures p. m., pour l'élection de directeurs devant servir pour l'année suivante.

LOUIS P. LANDRY, Caissier.
5 déc—5 au 15 inc

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Hâvre, Paris (France).
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA TOURAINE, 12 décembre.
*LA LORRAINE, 19 décembre.
LA BRETAGNE, 26 décembre.
*LA PROVENCE, 2 janvier.
LA GASCOGNE, 9 janvier.
*LA LORRAINE, 16 janvier.
*Vapeurs à double hélices.
Départs extras:
LA GASCOGNE, 7 déc., 3 P. M.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE
LIGNE DIRECTE.
S. S. LOUISIANE, 7 décembre.
(Prend des passagers d'entrepont.)
Passage de Première Classe - - $80.00
Passage d'Entrepont - - - - - $37.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 802 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SITE DE VALEUR POUR MANUFACTURE.

22

Grands Lots de Terre de Choix

Faisant face à la Promenade Carondelet les rues Rendon, Toulouse et Lopez, et à proximité de la manufacture et scierie de Lhote.

Succession de Louis Spoterne.

No 76,277—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur, bureau No 811 rue Baronne — JEUDI, le 9 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté le 6 déc. 1907, pour le compte de la succession de Louis Spoterno, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir:

Vingt deux lots de terre, ensemble avec tous les droits, voies, et etc., qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet 427, borné par la Promenade Carondelet, les rues Lopez, Toulouse et Rendon, désignés comme lots numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25, d'après un plan par J. F. Braun, voyer, daté le 12 janvier 1885, un devis privé lequel est annexé à un acte de vente pardevant A. S. Beck, notaire, le 9 avril 1887.

Le lot No 1 mesurant 27' 10" de face à la rue Rendon, le lot No 2 mesurant 26' 4" 7''' à la rue Rendon et le lot No 3 mesurant 26' 4" 6''' à la rue Rendon et chacun ayant une profondeur d'environ 154' 6" 2'''. Les lots 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12 et 18 faisant face à la rue Toulouse et mesurant chacun environ 30' 10" de face à la rue Toulouse sur 100 pieds de profondeur: les lots 14 et 15 mesurant chacun environ 30 pieds de face à la rue Rendon sur environ 154 pieds de profondeur.

Les lots 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24 et 25 mesurent chacun 30 pieds 10 pouces de face sur la Promenade Carondelet par 100 pieds de profondeur. Pour les mesures, etc., voyez le plan à la Bourse. Cette propriété de valeur est centralement située, faisant face au Canal et splendidement située pour site de manufacture ou autre chose commerciale.

Conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans, la portion de crédit du prix devant être représentée par billets garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Gabriel Fernandez jne, notaire. Un dépôt de 10 0/0 exigé au moment de l'adjudication.

A. A. Carrière, Administrateur.
Pierre D. Olivier, Avocat pour le Pétitionnaire.
M. J. Cunningham, Avocat pour les Héritiers Absents.
8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

VENTES A L'ENCAN

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Catherine W. Naef, femme de Charles F. Goll, Jne et als vs Emile F. Naef, un mineur et als.

No 84,262—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau, 820 rue Union — JEUDI, le 9 janvier 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre rendu le 2 décembre 1907, par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division E. et signé le 5 décembre 1907, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir

1° Une certaine portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 26 Burthevill, borné par les rues Webster, Constance et Magasin et l'avenue Henry Clay. Composée du tout des lots Nos treize et quatorze et la plus grande partie des lots Nos onze et douze du dit îlet comme il est désigné sur un plan de Burthevil e, par J. A. D'Hémécourt voyer, daté le 22 mai 1867 et déposé en l'étude de S. Magner ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit à savoir: Les lots Nos treize et quatorze sont contigus et mesurant chacun trente et un pieds, cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Webster par cent pieds de profondeur. ledit lot No treize formant l'encoignure des rues Webster et Constance, lesdits lots Nos onze et douze sont contigus et sont immédiatement dans le fond des lots Nos treize, quatorze, quinze et seize, et mesurant ensemble cinquante neuf pieds onze pouces et quatre lignes et deux tiers de ligne de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt cinq pieds neuf pouces et une ligne courant au fond à une extension de la ligne de division entre les lots seize et dix sept dudit îlet, le tout desquels mesurements sera plus clairement vu pour référence à un devis annexé à un acte de vente par John Klein et als à John Henry, passé pardevant G C Préot, ancien notaire, le 3 septembre 1887, sur lequel devis les bornes de ladite portion de terre sont indiquées par des lignes rouges.

2° Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos quinze et seize, sur le plan ci-dessus mentionné, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster par une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

3° Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes District et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos vingt et vingt un, sur le plan ci-dessus mentionné, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster par cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot vingt et un formant l'encoignure des rues Magasin et Webster

4° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même District et îlet comme la propriété ci-dessus décrite, mesurant vingt trois pieds six pouces et six lignes de face à la rue Magasin, (commençant à un point cent dix pieds de distance de l'encoignure des rues Magasin et Webster), vingt six pieds neuf pouces et une ligne, plus ou moins, sur la ligne du fond, cent cinquante huit pieds onze pouces et cinq lignes plus ou moins de profondeur sur la ligne de côté le plus près et parallèle avec la rue Webster et une distance de cent pieds de cela et la même mesure sur la ligne de côté opposée et le plus près de l'avenue Henry Clay.

5° Trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, aussi situés dans le même district et îlet comme la propriété ci-dessus décrite, désignés par les Nos dix sept, dix huit et dix neuf, sur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer daté le 22 mai 1867, et déposé en l'étude dudit S. Magner ancien notaire, un devis dudit plan étant annexé à un acte passé pardevant George C. Préot, anciennement un notaire en cette ville, daté le 3 mars 1868, par lequel Richard H. Hooper a acquis ladite propriété de John Klein et George H. Shotwell, lesdits lots 17 et 18 sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Webster sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, et le lot No dix neuf mesurant trente et un pieds cinq pouces et trois lignes de face à la rue Webster (commençant à un point soixante deux pieds dix pouces et six lignes de distance de l'encoignure des rues Webster et Magasin) sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

6° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet désigné par les Nos B. V. sur un vieux plan de Carrollton, maintenant désigné par le No 70 sur le nouveau plan du septième district, qui est compris entre les avenues St Charles et Carrollton, les rues Hampson et Dublin. ladite portion de terre mesurant cinquante pieds trois pouces de face à l'avenue Carrollton par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composée du tout du lot désigné sur un plan déposé en l'étude de S. Magner, ancien notaire en cette ville, comme plan No 115 par la No Un et la plus grande portion du lot No deux; le lot No un formant l'encoignure des avenues St Charles et Carrollton, le tout d'après le plan de W. H. Williams annexé à un acte passé pardevant E. Commagère, ancien notaire en cette ville le 18 juin 1888.

7° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 150, borné par les rues Dublin, Dante, Oak et Plum, désigné sur un plan par C. Milo Williams, voyer, daté le 8 juin 1906, annexé à un inventaire pris par J. B. Grinage, daté le 8 juin 1906, dans l'affaire de Frederick M. Netshammer et als par la lettre E, ledit lot L formant l'encoignure des rues Plum et Dante et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum par une profondeur entre lignes égales et parallèles et façade à la rue Dante de cent quarante pieds neuf pouces.

8° Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le même district et îlet comme le lot dernièrement ci-dessus décrit, désignés sur ledit plan de C. Milo Williams, voyer, ci-dessus référés par les lettres M et N; lesdits lots sont contigus et mesurent chacun, d'après ledit plan, trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent quarante pieds neuf pouces.

9° Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété dernièrement décrite, désigné sur ledit plan de C. Milo Williams, voyer, par la lettre O et mesurant d'après ledit plan trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Plum, de là sur une ligne de profondeur le séparant du lot P sur ledit plan, cent cinquante pieds six pouces, de là sur une ligne parallèle avec la rue Plum et courant vers la rue Dante, dix pieds neuf pouces et quatre lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et courant vers la rue Plum, neuf pieds neuf pouces, de là sur une ligne courant parallèle avec la rue Plum et courant vers la rue Dante, vingt et un pieds dix pouces et sept lignes, de là sur une ligne parallèle avec la rue Dante et le séparant du lot N sur ledit plan à la rue Plum cent quarante pieds et neuf pouces.

10° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Webster, Constance et Bloomingdale, étant l'îlet No 25; lesquels dits lots sont désignés par les Nos vingt et un et vingt deux et sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun vingt huit pieds six pouces de face à la rue Magasin sur cent quarante deux pieds six pouces de profondeur entre lignes égales et parallèles.

11° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 53, borné par les rues Pearl, Huso, Commercial et Fern (autrefois Washington), laquelle dite portion de terre mesure soixante pieds de face à la rue Fern, cent et un et 5/10 de pieds à la rue Commercial jusqu'à un point distant et 5/10 de pieds de l'encoignure des rues Huso et Commercial, et de ce point, sur une ligne oblique à et vers la rue Huso à un point quinze et 5 1/0 de pieds de l'encoignure des rues Commerciale et Huso, de là sur une ligne droite vers la rue Pearl et faisant face à ladite rue Huso, quarante quatre et 5/10 de pieds et cent vingt cinq pieds sur la ligne de côté de ladite portion de terre le plus près de la rue Pearl parallèle avec la rue Commerciale, laquelle portion de terre formant l'encoignure des rues Commerciale et Fern et est composée du tout du lot original No neuf et une plus grande portion du lot No dix, comme il est désigné sur un plan de Charles F. Zimple, député voyer des Etats-Unis, fait le 26 février 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire.

12° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, lequel était autrefois la ville de Carrollton et en la Paroisse de Jefferson, en cet îlet, dans l'îlet borné par les rues Pearl, Burdette, Fern et l'avenue St Charles, désigné par le No vingt de l'îlet cinq B maintenant l'îlet No 65 lequel dit îlet mesurant trente pieds de face à la rue Pearl par cent cinq pieds de profondeur.

13° Une certaine portion de terre de forme triangulaire ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Septième District de cette ville, dans l'îlet No 58 borné par les rues Commerciale, Burdette, Fern, Macarty et l'avenue Leake étant composé de partie des lots Nos six, Onze, Douze, et Treize. ladite portion de terre mesurant comme suit à savoir: cent soixante quatre pieds six lignes de face à l'avenue Leake cent vingt quatre pieds cinq pouces cinq lignes sur la ligne de côté le plus près de la rue Commerciale sur cent six pieds onze pouces une ligne sur la ligne du fond courant parallèle avec la rue Burdette

14° Quatre certains terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété dernièrement décrite et désignés par les Nos quinze, seize, dix sept et dix huit, lesdits terrains mesurant chacun trente pieds de façade rue Commerciale sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles

15° Une certaine partie de terrain située dans les mêmes District et carré d'îlet que la propriété dernièrement décrite, étant une partie du terrain premier No Quatorze, la quelle partie mesure trente pieds, de façade rue Commerciale quatre vingt trois pieds sept lignes de profondeur et façade rue Fern; trente trois pieds sept pouces et six lignes de façade sur une ligne oblique sur l'avenue Leake, cent cinq pieds sur une ligne le divisant du terrain No Quinze, ladite partie de terre formant le coin des rues Commerciale et Fern.

Les propriétés ci-dessus décrites en Treize, Quatorzième et Quinzième lieu sont comprises dans le Homestead et constituent une portion de terre.

16° Une certaine portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans les mêmes district et carré d'îlet que la propriété ci-dessus dernièrement décrite, ladite portion de terre mesurant d'après un devis annexé au partage entre Mme Annie Harmeyer et Louise Cortage, exécuté pardevant E. Commagère, ancien notaire le 4 octobre 1884, trente-sept pieds six pouces de façade rue Commerciale sur cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles, et est composé du terrain désigné sur un devis de M. Moelhausen, architecte, en date du 1er décembre 1836, déposé en l'étude de C. C. Porter, ancien notaire, sur le No dix neuf et un quart du terrain No vingt du même plan.

Dans la Paroisse St Tammany.

17 Un certain morceau ou parcelle de terre situé dans le N. E. 1/4 de S. W. 1/4 de la section 22 T. 6. S. R. 12 à l'Est de Greensburg, district de la Louisiane, plus complètement décrit comme suit, commençant sur la ligne Ouest de N. E. 1/4 de S. W. 1/4 de la Sec 32, six pieds au Sud, à partir du point où ladite ligne intersecte la ligne Sud Est de la Réclamation privée No 38, de là No 85° Est 261 pieds; delà S 208 70 pieds, delà Sud 85° 30' Ouest 261 pieds à la ligne; la ligne du N. E. 1/4 ou S. ouest 1/4 de la sec. 32, alors le long de ladite ligne 208.70 pieds au lieu de départ. Renfermant un et un quart (1 1/4) d'acres avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

18° Les terrains Trois et Quatre dans le carré d'îlet N Dix dans la ville de Bossier.

Termes et conditions — Comptant: les acquéreurs devant être requis de payer en sus du prix d'adjudication, tous les frais de certificats et de recherches de taxes nécessaires pour compléter l'adjudication, et les taxes d'Etat pour l'année 1907 ensemble avec les frais de l'acte de vente, lesquels actes de vente devant être passés pardevant C. G. Robechtsch, notaire; les acquéreurs auront droit aux loyers provenant de ladite propriété seulement à partir de la date de la signature des actes de vente; toutes les propriétés vendues sujettes aux baux existant. Les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

LOUIS HUFFT, Encanteur.
826 rue de l'Union.
FRED. C. MARX, avocat de la demanderesse.
La Commercial-Germania Trust & Savings Bank, tutrice dative de l'enfant mineur Emile F. Naef défendeur.
8 déc—8 15 22 29—janv 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, LE 9 JANVIER 1908.

Succession de Mme Viola Wade, femme de Peter J. Kelly.

No 84,200—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

COTTAGE SIMPLE

No 2516 rue Upperline.

Devant être vendu à la Bourse des Propriétés Foncières de la N. O., No 311 rue Baronne, A MIDI.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur —En vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 3 décembre 1907, et à moi adressé, j'offrirai de vendre JEUDI, le 9 janvier 1908, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite.

Un certain lot de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Upperline, Robert, Freret et Sud Robertson, lequel lot de terre est désigné par le No cinq et mesure trente pieds (30') de face à la rue Upperline par une profondeur de cent vingt pieds (120') entre lignes parallèles.

CONDITIONS:

Une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou deux ans, garantie par les billets du vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acte de vente devant être passé pardevant Charles A. Butler, notaire, aux frais de l'acquéreur, et l'acquéreur devant déposer 10 0/0 comptant au montant du prix d'achat au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
Bureau No 846 rue Commune.
8 déc—8 15 22 29—jan 5 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2017 Promenade Carondelet, entre les rues Prieur et Johnson.

Rixford J. Lincoln vs Herman D. Hoefeld.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 84,232 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 janvier 1908, à midi, la propriété ci après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent (portant le numéro municipal 2017 Promenade Carondelet) et tous les droits, voies privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet No 251, borné par la Promenade Carondelet, les rues St Pierre, Johnson et Prieur, désigné par la lettre A sur un devis annexé à un acte d'achat de la succession de I. J. De Peuilly par Daniel Oschener passé pardevant Abel Dreyfous, ancien notaire en cette ville, le 20 mars 1868. Lequel dit lot de terre mesure, en mesure américaine, vingt sept pieds neuf pouces et six lignes de face à la Promenade Carondelet, cent quarante neuf pieds dix pouces et deux lignes de profondeur sur la ligne vers la rue Johnson, cent cinquante sept pieds dix pouces de profondeur sur une ligne oblique vers la rue Prieur et soixante dix sept pieds huit pouces de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Oscar Schreiber, avocat pour le demandeur.
6 déc—6 7 13 20 27—jan 3 9